

ACTION NATIONALE **“SOS ACCÈS À LA JUSTICE”**



Mercredi 24 juin 2015 entre 12h et 14h
Devant le Ministère de la Justice, av. de Waterloo 115
à 1000 Bruxelles (près du métro Porte de Halle)

Appel de la plateforme "Justice pour Tous - Recht voor Iedereen"

Saviez-vous que le gouvernement:

- vient d'augmenter la taxe que doivent payer les citoyens pour introduire une demande en justice ou aller en appel
- refuse de supprimer la TVA sur les services d'un avocat passée à 21%
- prévoit de durcir et de restreindre l'accès au Pro Deo
- prévoit de fermer un nombre important de tribunaux de proximité
- a fermé certains greffes l'après-midi
- prévoit également de réduire considérablement les droits de la défense

Nous devons réagir maintenant, avant que le plan Geens soit aveuglément voté au Parlement.

Nous demandons:

- Le respect par le gouvernement du droit fondamental à l'accès à une justice pour tous
- Le retrait de toutes les propositions limitant les droits du citoyen et rendant encore plus difficile l'accès à la justice
- La suppression de la TVA sur les prestations d'avocats et le retrait de la loi qui augmente les frais de greffe
- Des moyens suffisants pour une justice accessible, notamment par le renforcement et le refinancement du système d'aide juridique

Avec l'action « SOS Accès à la justice », la plateforme « Justice pour Tous » veut attirer l'attention sur le fait que c'est le citoyen ordinaire qui payera les conséquences de ce plan.

En espérant que vous pourrez vous joindre à l'action!

PS: Amenez une boîte en carton. Nous allons symboliser les obstacles à l'accès à la justice en construisant un mur que nous détruirons ensemble.